

Vendredi 8 Juillet 2016

14 Sports

**Football/Finales des coupes de la sous-ligue d'Owendo
AS Flak (D4), AC Gabao (U 17) et Olympique
de Bissegue (U 15), vainqueurs de l'épreuve**

PSNB

Owendo/Gabon

AS Flak dans la catégorie senior (D4) a remporté, dernièrement, au stade du lycée technique national Omar Bongo, la coupe de fin de saison organisée par la sous-Ligue de football de la commune d'Owendo. La formation entraînée par Raymond Omana a réussi à s'imposer (3-1) face à celle de Doumeya, au terme d'un match très engagé et riche en actions dans un stade quasiment nu, où l'absence de pelouse se faisait cruellement ressentir. Saison pleine pour cette équipe qui réalise ainsi un doublé, coupe et championnat. D'où la satisfaction de son président, Évariste Eboretsie, lequel affirme que ce résultat est un travail de longue haleine réalisé par ses jeunes joueurs. Aussi, leur a-t-il adressé ses félicitations. Sans oublier le président de la sous-ligue d'Owendo, Mendy Kabangoye qui, contre vents et marées, est parvenu à faire jouer



Le capitaine de l'AS Flak recevant le trophée de vainqueur des mains du président de la sous-ligue d'Owendo, Mendy Kabangoye

toutes les compétitions prévues dans son calendrier annuel. Chez les cadets (U 17), c'est AC Gabao qui s'impose devant l'équipe de AC Bongoville sur le score de (3-1) au terme d'une rencontre de niveau technique appréciable surtout pour cette catégorie dont chaque formation, après avoir raté la championnat, voulait absolument sauver sa saison. Dans la plus petite des catégories, autrement dit les minimes (U 15), Olympique Bissegue n'a pas voulu faire les choses à moitié. Cette jeune équipe

a réussi à enlever le trophée lors de l'épreuve des tirs au but (5-4) face à AS Flak. Au terme de la rencontre, les deux équipes étaient à égalité (3-3). Pour Myster Achille, l'entraîneur des minimes de Bissegue, c'est l'aboutissement d'un travail qui dure depuis quatre ans. Le titre cette saison, à son avis, n'est qu'une marque de progression de son équipe. Élu en fin de saison dernière à la tête de la sous-ligue de la commune d'Owendo après plusieurs tentatives infructueuses au bureau directeur de la

Ligue de football de l'Estuaire, Mendy Kabangoye est parvenu à tenir son pari de boucler, cette saison, tout le programme contenu dans son calendrier. Un programme qui s'articulait autour du championnat, la coupe de la sous-ligue et la formation. Un ouf de soulagement pour le président Mendy qui estime avoir accompli sa mission cette saison, avant d'affirmer que la période des vacances lui servira de tremplin pour mieux préparer la saison sportive 2016-2017.

Brèves

Allen Nono meilleur joueur du mois de juin

Les membres électeurs de Ran sports et de la Linaf ont nommé l'attaquant buteur de l'As Pélican comme meilleur joueur du mois de juin. Ce dernier a devancé dans l'ordre Franck Guedegbé (CF Mounana), El Hadj Adama Mbaye (Mangasport), John Mensah (Stade Mandji) et Stéphane Heyong (l'USB). Le trophée, lui sera remis lors de la dernière journée du National-Foot cette fin de semaine.

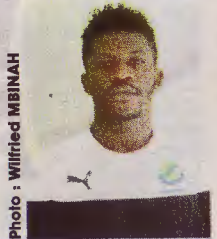


Photo : Wilfried MBINAH

Le nouveau directeur du Centre de formation Mounana en poste

Il s'agit de l'Italien Stefano Grazzini, 58 ans, qui a signé un contrat d'un an renouvelable. Ce dernier exerçait au sein du Centre de formation de Parme Spezia (Italie) où il occupait les mêmes fonctions. Par le passé, Stefano Grazzini a travaillé en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire de 2006 à 2008 au Centre de formation Yéo Martial, ancien sélectionneur des Éléphants de Côte-d'Ivoire.



Photo : J.E.Marola

Taekwondo : possible reprise de l'élection

Selon nos informations, l'élection du président de la Fédération gabonaise de taekwondo pourrait être reprise, l'actuel bureau ayant été élu en totale violation des textes qui régissent la discipline, notamment l'article 48 des statuts, lequel fait état de ce les membres du bureau dissout ou démissionnaires ne peuvent postuler briguer un mandat de président qu'après deux mandatures. Une disposition qui rend inéligible l'ensemble des membres du bureau sortant, appuyé par l'arrêté ministérielle N° 0001/MJS du 31 juillet 1969 qui fixe les statuts types des fédérations.



Photo : James Angelo Loundou